

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 janvier 2026

Sous la présidence de Jean-Marie KOENIG, Maire.

Étaient présents :

Les Adjoints : Norbert RIESTER, Anne DIETRICH

Les Conseillers municipaux : Raphaël EDEL, Joseph EHRHART, Élodie HESTIN, Valérie HIRTZ, Dominique LEHMANN, Céline MASTRONARDI, Maxime METZ, et Benoît SPITZ.

Absents excusés : Caroline BAUMERT, Gwenn GAUDIN, Didier METZ et Philippe SCHMITT

Procuration : Caroline BAUMERT à Valérie HIRTZ

Secrétaire de séance : le conseil municipal désigne, à l'unanimité, Maxime METZ, comme secrétaire de séance.

Adoption du compte rendu de la séance du conseil municipal du 10 décembre 2025

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

Détermination des attributions de compensation pour l'exercice 2026 – Modalités de répartition des charges liées aux transferts antérieurs et régularisation de la compensation des charges relatives au transfert des zones d'activités économiques

Les attributions de compensation 2026 ont été validées par le Conseil municipal.

Adopté à l'unanimité

Changement de fenêtres du bâtiment sis 32 route Romaine : modification

Le Conseil municipal décide de modifier les travaux de remplacement de fenêtres du bâtiment sis 32 route Romaine et de retenir le devis établi par Menuiserie Jehl et Fils, sise 67600 EBERSHEIM pour un montant de 68 450,00 € HT.

Adopté à l'unanimité

Acquisition de terrains de voirie dans le Binnweg

Le Conseil municipal décide de faire l'acquisition de la parcelle suivante : section 45 parcelle 8 de 383 de 1,06 ares appartenant à M. et Mme Joseph GASS, M. Romain SIMON, M. Xavier FRITSCH, M. Jean FRITSCH et M. Romain SIMON.

Le Conseil municipal fixe le prix d'acquisition pour ce terrain de voirie destiné à être intégré dans le Domaine Public communal à 1 (un) euro la parcelle, décide de prendre en charge les frais de notaire et tous frais relatifs à la transcription des actes et charge l'office notarial POLIFKE, GROSS-GAESSLER et RIEG, sise 67140 BARR de la rédaction de cet acte.

Adopté à la majorité des voix

Travaux pont : diagnostics et relevés topographiques

Le Conseil municipal décide de retenir le devis établi par Cabinet Elligeo, sis 67210 Obernai, pour les relevés topographiques, d'un montant HT de 1 941,00 €, décide de retenir le devis établi par l'entreprise Socotec, sise 67000 Strasbourg, pour les diagnostics amiante, plomb et HAP, d'un montant HT de 2 285,00 € et approuve le nouveau plan de financement prévisionnel.

Adopté à l'unanimité

ONF : Programme des travaux d'exploitation et patrimoniaux 2026 – État des prévisions des coupes – Programme d'actions pour l'année 2026

Le programme des travaux patrimoniaux et d'exploitation, l'état de prévisions des coupes et le programme d'actions établi par l'ONF pour l'exercice 2026, est approuvé. Des modifications ont été apportées au programme des travaux patrimoniaux, ces travaux étant réalisés en régie communale.

Adopté à l'unanimité

Réparation ascenseur mairie

Le Conseil municipal charge le Maire de solliciter l'assureur Groupama pour effectuer une expertise de la panne.

Adopté à l'unanimité

Demande de numérotation

Le Conseil municipal décide d'attribuer la numérotation suivante, à la maison de M. et Mme Hervé MIEDEL, pour le terrain cadastré section 5 parcelle 83 : 5 A Bas-Village.

Adopté à la majorité des voix

Révision de loyers de locations communales

Le Conseil municipal décide de ne pas appliquer la révision de loyer en 2026 de toutes les locations communales.

Adopté à l'unanimité